

**AMICALE NATIONALE
DES CHASSEURS A PIED**



**BULLETIN TRIMESTRIEL
N°123**

OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE 2003

ESPRIT CHASSEUR**Patriotisme Solidarité****Altruisme Tradition Humour****Fidélité Courage****Amitié****Sommaire**

Le Mot du Président	page	2
La Chronique du QG 7 Bde - 2° Ch		4
Billet d'humeur		10
Journées de la Marine		12
Cérémonie d'hommage aux 1 ^{er} et 4° Ch		14
Cérémonies de Pont-Brûlé et d'Eppegem 2003		15
Hommage au Lieutenant THOLOME à Vonêche 2003		16
Journées du Patrimoine et Noces de Rubis de l'Amicale		17
Nouvelles du Régiment Territorial des Ch		18
Le saviez-vous ?		21
Cotisation 2004		21
Agenda 2004		22
Aménagement de la cave ANCAP		23
Souvenir, souvenir ?		24
Esprit, Traditions et Souvenir		26
Un peu d'histoire de Ch		28
Harmonie de Chasseurs à Pied		29
Le coin de la philatélie		31
Dons pour le Musée		32
Mots croisés		34
In memoriam		35
Solution mots croisés		36

L
e

M
o
t

d
u

P
r
é
s

i
d
e
n
t



En l'absence de secrétaire, il m'arrive régulièrement de re-trousser mes manches et de jouer à l'archiviste ; entre-autre lorsqu'il faut classer les anciens "Cor de Chasse" en réserve, constituant ainsi la mémoire de notre Amicale.

Je profite en général de cette occasion pour relire, au hasard, quelques articles qui me tombent sous la main. C'est ainsi qu'il y a quelques jours je me relisais, puisqu'en fait je relisais le "Mot du Président" écrit dans le N° 117 d'avril 2002.

J'y écrivais que : ". . . les amicales étaient le témoin de valeurs qui, si elles n'étaient pas respectées, ferait qu'à nouveau ce serait la raison du plus fort qui l'emporterait et j'ajoutais qu'en ce cas nous n'aurions rien retenu des leçons du passé et qu'a nouveau le droit et la justice seraient bafoués."

Et j'ajoutais : ". . . qu'il y avait un grave danger lorsque l'état le plus puissant du monde, estime pouvoir agir hors du cadre du droit international"

Et que constatons-nous aujourd'hui : c'est qu'effectivement le droit du plus fort a prévalu sur le droit, tout court.

Lorsqu'on se proclame la plus grande démocratie du monde l'on se DOIT d'être un exemple, un BON EXEMPLE.

Je suis conscient que, comme le chante SARDOU : "Si les Ricains n'étaient pas là, nous serions tous en Germanie, à saluer je ne sais qui, à . . ."

Mais cette reconnaissance que nous devons avoir envers ceux qui nous ont secourus ne doit pas pour autant se transformer en une tolérance totale face à des agissements qui ne cadrent pas avec les garde-fous mis en place par une majorité d'états au sein d'un organisme supranational.

L' action menée contre l'Irak devait s'effectuer dans un cadre légal, comme cela aurait pu être le cas lors de la Guerre du Golfe menée par BUSH I^{er}, et non pas, comme dans le cas présent, en invoquant des raisons fallacieuses pour justifier l'agression.

Qu'en est-il maintenant ? Certes, on a délivré le pays d'un dictateur de la pire espèce, mais dans un même temps, on a ouvert la boîte de pandore.

Et ceux-là même qui se sont placés au-dessus des lois, parce qu'ils avaient la force, sont actuellement dans la situation de devoir demander de l'aide aux "vieux européens" que nous sommes !

Un espoir . . . et une crainte !

L'espoir que nous n'y enverrons pas nos militaires, car dans le cas présent l'humanitaire ne suffira pas.

La crainte pour nos militaires d'avoir, à nouveau, un 7 avril à commémorer, comme au RWANDA (massacre des dix paras)

C.DUPUIS
Major e.r
Président

Chronique du QG 7 Bde-2 Ch



KARTING



Le 17 septembre, le Quartier Général 7^{ème} Brigade Mécanisée – 2^{ème} Chasseurs à Pied se rendit à BILZEN afin de passer une après-midi «karting». Voici de notre envoyé spécial un résumé «au ras des pâquerettes» de ces quelques heures...



«A la recherche du temps qui passe (trop) vite ou la folle équipée...»



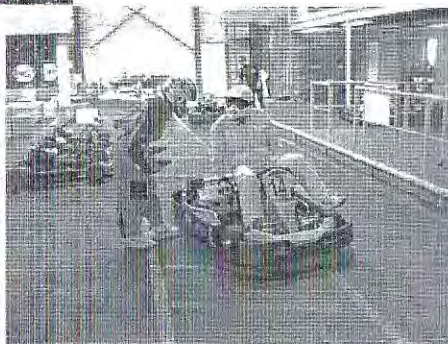
Journée ludique ou récréative, qu'il disait DUCH (Cpl DUCHESNE) ! Journée de sauvages, oui ! Mais revenons au début. De désistement en confirmation, les nerfs de l'organisateur auront été mis à rude épreuve. Finalement, il les a eus ses 34 chauffeurs (-ards ?). Le site choisi, BILZEN, offrait

une qualité exceptionnelle. La piste, les karts bien sûr, mais aussi l'aspect chronométrique et l'affichage. Bref, les 17 équipages n'avaient qu'à se concentrer sur la conduite de leur petite tondeuse à gazon. Une demi-heure de prise en mains qui servait de séance d'essai. La pole position est raflée par Alain JETTEUR. Normal, me direz-vous, il s'entraîne régulièrement avec la Mégane de son patron sur le circuit de SPA... En tout cas, c'est SCHUM qui me l'a confié. Départ lancé pour les dix-sept bolides. Inutile de se faire trop vite une idée en se fiant au classement.



Il convient d'attendre sagement les premiers relais. Les équipages, tirés au sort, ne comptent pas de facto deux pilotes de même valeur. Et puis, deux heures de courses, c'est long et il peut s'en passer des choses : tête-à-queue, sortie de route, maux d'estomac, coup de gueule,...

Il apparaît évident aux yeux de tous que l'homogénéité fera la différence. Ainsi, tels des métronomes, les pilotes du WILBUR TEAM (Cpl Chef GOURDIN et 1^{er} Cpl Chef GERARD) alignent des chronos entre 1'12 et 1'15 au tour. Personne ne réussira à trouver la parade à ce lent (!) travail de sape. En effet, YETI (Cpl FAIRON) et SCHUM (Cpl SCHUMACHER) devront laisser rapidement le leader faire cavalier seul, sans toutefois relâcher la pédale de droite, car derrière, la meute chasse ! Jugez plutôt : 3 équipes se tiennent dans le même tour.



Quelques dizaines de mètres sur deux heures de courses, c'est vous dire l'âpreté des combats ! Des détails ont parfois pesé lourds : dépassement de concurrents attardés (pourquoi pensez-vous directement à moi ?), relais un peu trop longs, etc... A cette petite guerre des nerfs, les poids plumes BELETTE (Cpl Chef FOBELETS) et LE BREU (Cpl Chef BREUWER) auront le dernier mot.

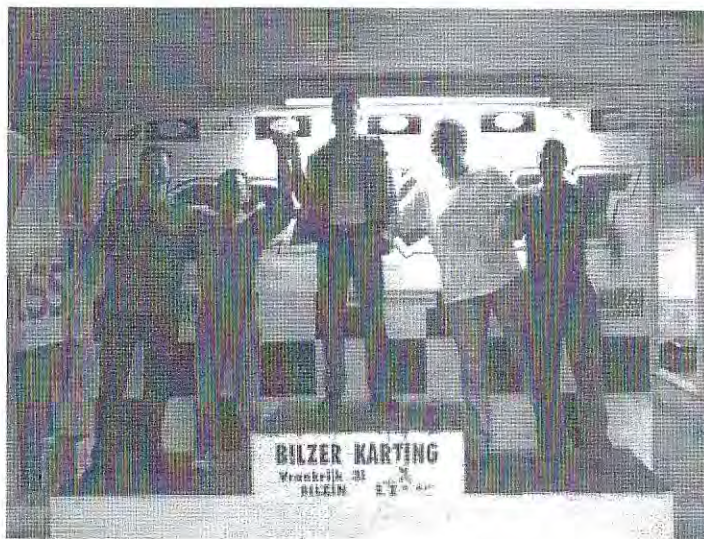
La journée a été sans conteste un succès. Elle laissera des traces quelques jours : des petits bleus, une courbature de-ci, de-là. L'adjudant MERTENS, ne faisant jamais rien comme les autres, a, quant à lui, ramené deux tôles, pardon, deux côtes, froissées. Il partageait d'ailleurs l'avis de votre serviteur : pour certains, parcourir les boucles du circuit limbourgeois en courant aurait pris moins de temps qu'avec ces petits monstres pétaradants. Mais t'inquiète, DUCH, on s'inscrit déjà pour l'an prochain !

Classement :

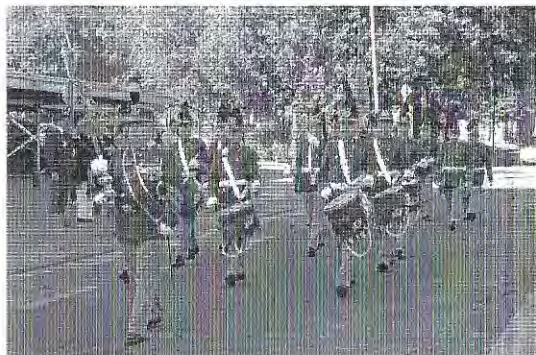
1er: WILBUR TEAM (Cpl Chef GOURDIN et 1^{er} Cpl Chef GERARD)

2ème: YETI (Cpl FAIRON) et SCHUM (Cpl SCHUMACHER)

3ème: BELETTE (Cpl Chef FOBELETS) et LE BREU (Cpl Chef BREUWER)



FOX



35e anniversaire de l'ANCAP Portes Ouvertes QG 7 Bde Mec-2Ch à CHARLEROI

Dans le cadre des Journées
du Patrimoine et du 35^{ème}
anniversaire de l'ANCAP,
le QG 7 Bde Mec-2Ch

participa aux activités organisées par l'ANCAP les 13 et 14 septembre
derniers.

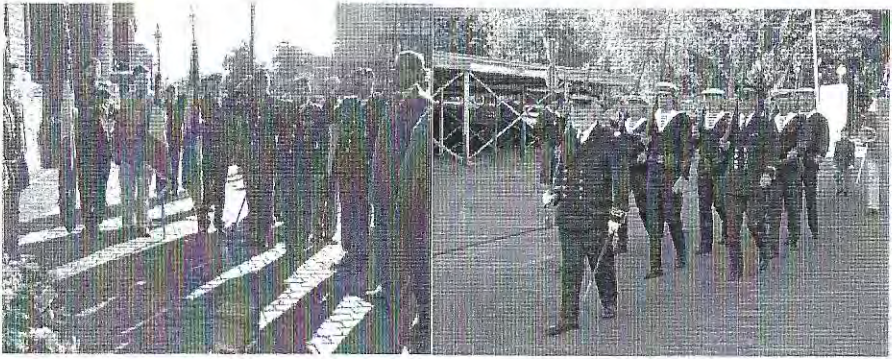
Je souhaiterais mettre en exergue un
facteur important qui, d'année en
année, évolue malgré nous : le
vieillessement.

L'existence de l'ANCAP repose
principalement sur le bénévolat. Il est
triste de constater que ces bénévoles,
dont la santé peut s'aggraver avec
l'âge, ne puissent pas passer le
flambeau aux jeunes désireux de
perpétuer les Traditions et l'Histoire des Chasseurs à Pied. Prenons
l'exemple de «Mademoiselle » qui, depuis bien des années, participait
aux activités de l'Amicale en apportant un soutien non négligeable ; tout
comme les anciens Chasseurs dont la présence lors de cérémonies et
commémorations ne passait certes pas inaperçue.

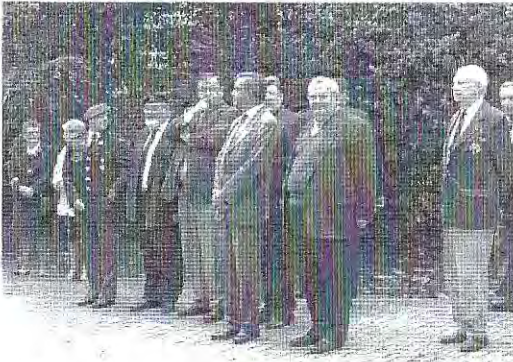


Oui, il est vrai qu'il existe un musée, des plaques commémoratives, des
monuments,... mais il importe à l'avenir que l'oubli ne s'installe
inexorablement... Notre vie n'est-elle pas quelque part le reflet de notre
Histoire ? !

Cette année, nous avons pu remarquer que certains ne pouvaient être là.
Malgré tout, le Quartier Général 7^{ème} Brigade Mécanisée-2^{ème} Chasseurs



à Pied participait activement à ce 35^{ème} anniversaire en déployant une Mini Zone Opérationnelle {ZOps(-)}, offrant au visiteur la possibilité de connaître un peu mieux le travail de notre unité.

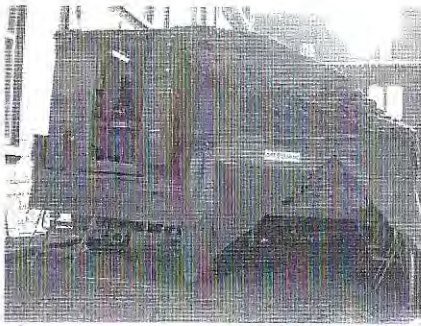


Ce week-end permettait aux anciens Chasseurs de se retrouver, de se souvenir (tiens, n'est-ce pas en rapport avec ce qui est écrit ci-avant ?). L'accueil fut chaleureux, tout comme le temps d'ailleurs ! Il était agréable de constater que les visiteurs s'en retournaient

avec un «petit quelque chose en plus» qu'ils n'avaient pas lors de leur arrivée.

A l'entrée, sous le porche à gauche, le musée des Chasseurs à Pied nous plongeait dans l'histoire où uniformes, faits d'armes et autres matériels d'époque





retravaient certaines pages inconnues pour nombre de visiteurs.

Passé le porche, une cour accueillait le déploiement d'une partie de la zone opérationnelle avec des chars de type M113, des camions MAN dévoilant en leur intérieur le travail des militaires en exercice ou en

opération ; une militaire grimait aussi le visage des enfants, du jamais vu à ma connaissance ! Remercions aussi celles et ceux qui ont œuvré pour que cet événement soit une réussite.

Domage, la veille, un accident peu ordinaire survint lors de l'acheminement vers Charleroi de nos chars M113 : un volvo amplirol, tractant une remorque sur laquelle se trouvait un M113 fut violemment tamponné par un semi-remorque civil. A l'heure actuelle, le chauffeur du véhicule civil, blessé, est sorti de l'hôpital.



Il est dommage de constater que les médias parlent plus d'un accident que de lieux que l'on peut si rarement visiter...

MANO

B

Chaque fois que l'on s'en prendra à la monarchie, le râleur râlera ...

I

Il y a peu d'années, dans un livre, on a fait un essai pour déstabiliser la famille royale en découvrant au Roi une fille illégitime. Le souverain, dans le message de nouvel an qui s'ensuivit a, d'une façon remarquable et pleine de dignité, coupé l'herbe sous le pied de ses détracteurs en déclarant qu'il était vrai que le couple royal avait connu des difficultés, mais aussi que l'amour conjugal avait permis de les surmonter.

L

L

Il fallait donc que les antimonarchistes trouvent autre chose.

E

T

Trois journalistes ont, comme par hasard, croisé le chemin d'un ministre fédéral flamand qui, sous le couvert du plus strict anonymat, leur aurait confié que l'harmonie ne régnait pas entre Albert II et son fils et Prince héritier Philippe.

Pourquoi cette mésentente ?

D

☛ Le Prince reprocherait à ses parents de mener un train de vie trop fastueux.

H

☛ Le Prince serait une sorte de janséniste puisant une espèce d'austérité dans la mémoire du Roi Baudouin. Pour lui, tout serait noir ou blanc sans la moindre nuance.

U

☛ Le Prince n'aimerait pas une certaine presse flamande.

M

Tout ceci fait l'objet d'un chapitre du livre que viennent d'écrire les trois journalistes en question, avec une rapide conclusion qu'il vaudrait peut être mieux penser à la Princesse Astrid pour succéder à son père.

E

U

La manœuvre qui se veut habile est cousue de fil blanc. Peut-on confier la tête de notre pays à une famille royale où le père et son héritier ne s'entendent pas et où la sœur se verrait bien supplanter son frère, surtout, ô horreur, si le frère n'aime pas la moitié Nord du pays.

R

Pour moi, toute cette affaire est simplement grotesque. D'abord parce que l'argumentation repose sur le témoignage d'un ministre qui souhaite rester anonyme : "Qui ne cite pas l'auteur est un menteur", dit la sagesse populaire.

Ensuite parce que l'argumentation nous permet une autre conclusion que celle tirée par les journalistes : si le Prince Philippe ose manifester son indépendance de pensée vis-à-vis de son père, c'est qu'il a un sacré caractère et donc qu'il a tout ce qu'il faut pour faire un bon roi. Peut être bien aussi que l'on ne pratique pas à la Cour un bilinguisme, - que dis-je ? un trilinguisme intégral. Faut-il pour autant réviser la constitution et introduire un article imposant aux futurs époux princiers, un examen de connaissance approfondie de nos trois langues nationales avant d'être autorisés à convoler en justes noces ?

J'avais bien dit "grotesque".

Permettez-moi de terminer par ceci : "Sire, Monseigneur, Madame, la majorité des Belges aime la famille royale et fait fi des mesquineries des extrémistes quels qu'ils soient.

Mais, croyez-moi, lorsque ce livre sera tombé dans l'oubli comme l'est le précédent, ils trouveront autre chose d'aussi vil, d'aussi dégradant ... pour eux"

Avec ma respectueuse affection,

Le râleur

Journées de la Marine



Les 12 et 13 juillet, à Zeebrugge, se déroulaient les traditionnelles Journées de la Marine.

On sait les liens qui unissent les Chasseurs à Pied et la Base Marine ; il était donc normal que l'ANCAP, comme déjà en 2002, présente son exposition itinérante à l'occasion de cette importante manifestation.

Un bon millier de visiteurs, dont le Ministre de la Défense, se sont arrêtés ou ont transité dans la tonnelle où nous avons installé notre stand.

Rappelons, si besoin en est, que l'exposition itinérante poursuit deux objectifs à savoir :

- rappeler ou faire savoir que le Hainaut est la terre où furent créés les douze Régiments de Chasseurs à Pied ayant existé dans l'armée belge.
- informer le public de l'existence de notre musée à la caserne Trésignies à Charleroi.

Une équipe de huit bénévoles ont assuré l'accueil des visiteurs : René, André et Jacques-Henri LAGNEAU, Franz ROLAND, Roger BALTI, Luc CHASSEUR, notre aumônier Rik ULENAERS et Joseph VANDENBOSSCHE.

Si les premiers sont connus, le dernier doit vous être présenté. Joseph, néerlandophone habitant Aalter, a fait son service au 2^{ème} Chasseurs à Pied à Charleroi en 1963.

C'est un phénomène : il connaît l'histoire du 2Ch comme peu de Chasseurs la connaissent ; il s'est constitué une documentation personnelle extraordinaire.

Il est trilingue : il parle le néerlandais, le français et le wallon car il a des attaches à Charleroi.

Il est loquace et tenace : malheur au visiteur qui lui posait une question ; le curieux était coincé pour une explication de 45 minutes !
Merci Joseph et merci à tous pour votre travail et la bonne humeur que vous

avez créée dans notre équipe.

Et si l'on sait que les trois "LAGNEAU" ont stoïquement supporté le port de leur uniforme de Chasseurs 14-18 par une chaleur caniculaire, on comprendra qu'il faut un sacré "esprit chasseur" pour accepter une telle mission.

Un monsieur, pas très sympa au premier abord, entre dans la tente et tombe en arrêt devant le stand.

Un mot d'explication, Monsieur ?

Non. J'ai fait mon service au peloton éclaireurs du 2Ch avec le Lieutenant BASTIN comme Chef de peloton ... Il y a longtemps que j'ai oublié mon service militaire et pour le moment, j'ai un tas de souvenir qui se bousculent dans ma tête ...

Et il sort, sans rien ajouter, mais au bord des larmes. Nous n'avons pas eu le temps de prendre ses coordonnées. Mais rien que pour la visite de cet ancien, nous sommes convaincus de ne pas avoir perdu notre temps.

D'autant plus que de nombreux autres visiteurs nous ont déclaré avoir servi dans un Régiment de Chasseurs ou que des membres de leur famille avaient eu cet honneur.

L'expo itinérante ? Elle a un bel avenir et nous allons l'améliorer.

QUESTION :

Qui serait disposé à participer à la réalisation d'une maquette représentant le site de Pont Brûlé où Trésignies trouva la mort en août 1914 ?

Nous ne pouvons terminer cet article sans signaler la superbe prestation de l'Harmonie des Chasseurs à Pied de Charleroi.

Les évolutions de la clique et l'exécution des marches militaires sous la direction, ferme et souriante, du Lieutenant, Sous-Chef de Musique, ont fait impression sur le nombreux public présent à la Base.

Merci à l'Harmonie pour s'être arrêtée devant notre stand.

Et sans aucun doute, rendez-vous en 2004 pour de nouvelles journées de la Marine.

Cérémonie d'Hommage aux 1^{er} et 4^{ème} Chasseurs à Pied

Cérémonie d'hommage aux Chasseurs des 1^{er} et 4^{ème} Chasseurs à Pied

C'est avec la participation caniculaire du soleil, que cette année cette commémoration du traditionnel 3 août s'est déroulée en présence des Echevins RENARD et VAN BERGEN.

En raison du marché dominical, ce n'est qu'en fin d'après-midi que débuta la cérémonie.

Une assistance nombreuse, la clique de l'Harmonie des Chasseurs à Pied qui avait, pour la circonstance, revêtu sa tenue de gala, ainsi que la présence de nombreux drapeaux appartenant aux diverses associations de l'entité ont fait de cet hommage une réussite.

Au monument dédié aux 1566 Chasseurs à Pied des 1^{er} et 4^{ème} Régiment, outre l'hommage fleuri des autorités, le Lieutenant Colonel de Réserve VERDIER, Commandant en second du Régiment Territorial des Chasseurs à Pied de la Province du Hainaut, déposa une gerbe au nom de son régiment, régiment qui a repris les traditions et qui a la garde du Drapeau du 1^{er} Chasseurs à Pied.

A l'issue de la cérémonie, les participants (du moins les plus courageux) gravirent les deux étages conduisant à la salle des traditions où le verre de l'amitié fut servi.

PONT BRÛLE et EPPEGEM 2003

Comme annoncé dans le Cor de Chasse précédent (N°122) notre traditionnelle cérémonie de PONT BRÛLE – EPPEGEM fut scindée en deux en raison de ... "Un pont trop peu".

L'hommage à Pont-Brûlé fut rendu par les unités de Chasseurs à Pied, active et réserve. Quelques membres de l'ANCAP étaient également présents à cet hommage, dont le Vice Président de l'Amicale, le Colonel BEM Hre DELVOSAL et Madame Trésignies.

Soulignons également la présence de Monsieur l'Echevin VAN BERGEN qui, au nom de la ville de Charleroi, déposa des fleurs au monument le long du canal, ainsi que la présence du Capitaine de Corvette CORNEZ, Commandant de la Base Marine de Zeebrugge, filleule de la ville de Charleroi et avec laquelle notre amicale entretient de bonnes relations. Avantage pour cette délégation, elles/ils purent déguster en toute quiétude la Grimbergen sans devoir, comme **toutes** les années précédentes, faire la course pour être à temps à Eppegem.

A Eppegem, l'ANCAP et une représentation des unités de Chasseurs à Pied assistèrent (et ce fut une première) à la messe et déposèrent des fleurs au monument aux morts de l'entité. De là, c'est en bus militaire que nous rejoignîmes le cimetière militaire d'Eppegem pour un hommage à ceux qui se sacrifièrent pour nous.

Le verre de l'amitié, servi comme chaque année, dans la salle d'Eppegem réunit l'ensemble des participants

Le repas pris en commun rassembla ANCAP, Chasseurs à Pied, Marine et anciens combattants et se clôtura par l'incontournable "80 Chasseurs" que, d'une main de maître, le Colonel Hre CHASSEUR dirigea.

Il serait injuste de ma part de ne pas souligner l'appui de la Section Marine du Musée Royal de l'Armée ainsi que des Chasseurs à Pied de Jumet qui formaient une garde d'honneur aux différents monuments.

Un souhait cependant : que cette scission en deux cérémonies distinctes ne soit qu'un incident de parcours à ne plus renouveler.

Hommage au Lieutenant THOLOME à VONÈCHE

Soixante ans déjà que le Lieutenant THOLOME se sacrifia pour tenter de sauver les Résistants du maquis du Bourlet..

Pour marquer cet anniversaire, les Chasseurs à Pied du Quartier Général 7^{ème} Brigade Mécanisée – 2^{ème} Chasseurs à Pied et du Régiment Territorial des Chasseurs à Pied de la Province du Hainaut avaient constitué deux détachements armés qui entouraient les drapeaux de leur unité. Après le dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe de feus le Baron et la Baronne d'HUART et le dépôt de fleurs aux monuments de la localité, une messe du souvenir était célébrée à la mémoire de tous ceux qui se sacrifièrent pour que nous recouvrions la liberté et gardions notre dignité. A l'issue de la messe nous nous sommes tous retrouvés pour un hommage au monument érigé à l'emplacement même du maquis dans les bois appartenant au Baron d'HUART. Après le discours prononcé par Madame Blanche POCHET et le dépôt de fleurs, les détachements rendirent les honneurs tandis que le Last Post résonnait.

Cette journée du souvenir s'acheva par le verre de l'amitié et un repas pris en commun au restaurant "Li Pachi" à Pondromme.

Agréable surprise à l'occasion de cette cérémonie : la présence du bourgmestre de Beauraing dont fait partie le village de Vonèche, la présence du nouveau propriétaire des lieux, le Baron d'HUART (fils) et de sa Dame, mais également la présence habituelle du Lieutenant-Colonel LEONET qui, comme Chef d'Etat-Major de la Brigade devint le premier Chef de Corps de la "Cie QG-2Ch" au retour de l'unité vers la Belgique en 1994.

Enfin, la cerise sur le gâteau ; la présence d'un neveu du Lieutenant THOLOME et de son épouse. Ils nous promirent d'être des nôtres lors des prochaines commémorations.

Journées du Patrimoine et Noces de Bubis de l'Amicale

Cette année, les Journées du Patrimoine étaient programmées les samedi 13 et dimanche 14 septembre.

Cette année, c'était le 22 septembre que notre Amicale fêtait ses 35 années d'existence.

Aussi, de manière à ne pas programmer deux "festivités" successives, nous avons décidé, en raison des moyens limités dont dispose notre amicale, de fêter le tout lors des Journées du Patrimoine. Avec l'appui fourni et la participation active des deux unités de Chasseurs à Pied, nous pouvons même dire qu'il s'agissait également des "Portes Ouvertes des Chasseurs à Pied"

Avantage : un maximum de moyens rassemblés en un même lieu, à un même moment.

Désavantage : les dates choisies ; avec la concurrence de multiples activités proposées par les Journées du Patrimoine à travers toute la Wallonie.

Conclusion : jamais la toute grosse foule, mais du monde en permanence

Cependant, signalons le chiffre record de 380 visiteurs obtenu par le musée et ce, grâce à notre Expo Itinérante à Zeebrugge qui a drainé vers notre musée une septantaine de visiteurs flamands venus expressément de Flandre en car pour voir notre musée.

Merci aussi à nos amis de Forest qui sont venus en nombre admirer nos collections et fleurir la plaque dédiée au Caporal Trésignies. A l'occasion de ce 35^{ème} anniversaire, nous avons obtenu l'autorisation d'exposer dans les vitrines du musée les drapeaux des régiments de Chasseurs à Pied. Il faut savoir que sur les douze régiments qui ont existé au moment de la seconde guerre mondiale, seulement les huit premiers régiments avaient la garde d'un emblème et que seulement les six

premiers disposaient d'une marche régimentaire.

Aussi, lors du concert donné à l'hôtel de ville par l'Harmonie des Chasseurs à Pied nous avons pu , en plus des marches connues des trois premiers régiments de Chasseurs à Pied avoir la chance d'entendre interpréter les trois autres marches régimentaires que l'on n'entend jamais ; à savoir, celle du 4^{ème}, du 5^{ème} et du 6^{ème} Régiment.

La partie officielle que composaient les dépôts de fleurs, la messe du souvenir et le concert a obtenu un certain succès même si nous fûmes privés de la présence de nombreuses personnes en raison du match à "Haut risque" qui se déroulait aux mêmes heures. Ces différentes cérémonies furent rehaussées par la présence de la clique de l'Harmonie et d'un détachement armé de la Section Marine du Musée Royal de l'Armée qui participait au cortège et rendait les honneurs lorsque le Last Post retentissait lors des dépôts de fleurs.

Nouvelles du Régiment Territorial des Chasseurs à Pied

Le 28 Mai lors du repas de corps clôturant notre rappel, le Major e.r C. DUPUIS me demandait de lui écrire un mot pour la revue du mois de juin.

Mille excuses pour ce retard, cette négligence, cette paresse, ... soit, je me décide enfin pendant ces quelques jours de vacances à vous parler de notre Unité.

Depuis le début de l'année nous avons effectué deux rappels d'unité :

- ☛ samedi 22 mars, consacré à des révisions et mises aux points en vue du camp,
- ☛ du 23 au 28 mai, le camp traditionnel.

Si la période de camp est effectivement restée traditionnelle, son lieu l'était moins puisque nous étions à Marche-en-Famenne au lieu de Lagland et quant au logement, nous étions cantonnés au bivouac de Bourdon. Certains d'entre-vous connaissent ce bivouac pour y avoir logé, mais également pour avoir participé au repas des fastes de la Cie QG-2Ch en 1967.

Ce "dépaysement" était agréable malgré certaines appréhensions. Rapidement nous avons pu prendre nos marques, établir les contacts nécessaires avec les différents services et unités de la 7^{ème} Brigade.

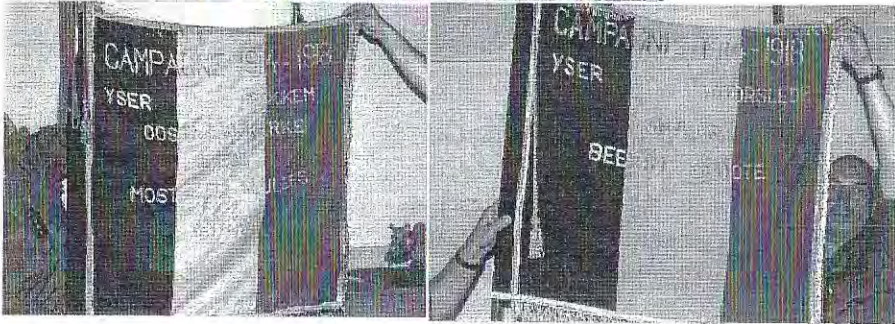
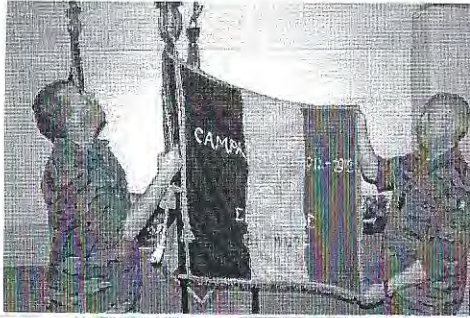
Bilan positif sur toute la ligne, et l'an prochain si nous avons le choix, que choisirons-nous ?

Je vous laisse poser la question à nos Grands Chefs, car quant à nous l'essentiel est d'être rappelés et d'avoir des activités intéressantes. En effet, nous subissons de la part de l'Etat – Major Général des tracasseries en tout genre et la dernière consiste en l'obligation de participer à 7 jours de rappel pour être maintenu dans la réserve active. Sinon, "salut et merci" et encore, je pense que le "merci" est pour mémoire.

Je reviens un instant aux activités : notre Etat Major de Régiment nous propose chaque année un programme bien étoffé, varié, mais parfois un peu trop chargé. J'ai le sentiment que nous ... prenons de l'âge et que les heures de repos deviennent les bienvenues.

Pour clôturer ce camp, une petite cerise sur le gâteau, les 3 drapeaux des premiers régiments des Chasseurs à Pied ont pu être réunis.





Un hasard ? Peut-être ; mais une agréable surprise.

Nous détenons le drapeau du 1^{er} Chasseurs à Pied, celui du 2^{ème} est à Marche-en-Famenne avec son unité et le drapeau du 3^{ème} Chasseurs à Pied devait participer le lendemain à la Journée de l'Infanterie à Arlon ; et ce, sous la vigilance des Lt-Col ® DESTRAIT et du Cdt ® CHARLIER.

L'Adjudant de Service
André VANHAMME

le saviez-vous ?



Notre ami Dominique HENRARD nous communique cette photo .

Le reconnaissez-vous ?

Il s'agit bien du Chef de Bataillon Charles de Gaulle qui, de 1927 à 1929, a commandé le 19^{ème} **Bataillon français de Chasseurs à Pied**.

C'est un document ... non ?

Cotisation 2004

Comme en 2003, le montant de la cotisation 2004 reste inchangé, à savoir : 8 € (minimum).

Cotisation qui est à payer au compte de l'ANCAP

"000-0199352-17"

sans oublier dans la case communication d'inscrire la mention suivante :

"COTISATION 2004"

Pour toutes celles et tous ceux qui auront versé cette cotisation avant la diffusion du "Cor de Chasse" de janvier 2004, ils (elles) trouveront dans cette première revue de l'année 2004 leur carte de membre.

Agenda 2004

a. FLENU

Samedi 31 janvier (date encore à confirmer), cérémonie du souvenir en hommage au Caporal O. GOSSYE tué à VUKOVAR le 31 janvier 1997.

b. Assemblée générale et banquet le samedi 13 mars à Marche-en-Famenne.

1994, le 2Ch - Compagnie Missile de Brigade quitte l'Allemagne pour rejoindre la Belgique et devenir ainsi la Cie QG -2Ch dans sa nouvelle garnison ; Marche -en - Famenne.

A l'occasion de ce 10^{ème} anniversaire, l'assemblée général et le banquet 2004 de l'ANCAP se dérouleront à Marche-en-Famenne le samedi 13 mars 2004.

Que nos membres ne s'inquiètent pas, les directives leur parviendront avec le Cor de Chasse de janvier 2004 et nous leur assurons les mêmes facilités de déplacement ...

NB : Grand merci à Mesdames et Messieurs BALTI et HERNALESTEEN qui ont déjà entrepris la chasse aux lots pour la tombola et qui sont déjà revenus avec leur besace bien garnie.

c. Commémoration des militaires tombés au service de la paix depuis 1945.

La date officiellement choisie est le 7 avril (mercredi). La date exacte de cette commémoration à Marche-en-Famenne est encore à déterminer

d. Semaine du vendredi 7 mai au jeudi 13 mai: semaine du souvenir à Charleroi et vernissage de la BD sur l'histoire des Chasseurs à Pied.

L'amicale prend une participation active aux différentes manifestations qui se dérouleront durant cette semaine.

- e. Fin mai à Mons, remise de Commandement au Régiment Territorial des Chasseurs à Pied de la Province du Hainaut
- f. Excursion ANCAP (prévue dans le courant de juin)
- g. Journées de la Défense à Marche en Famenne le week-end du 3 et 4 juillet
- h. Portes ouvertes de la Marine (samedi 10 et dimanche 11 juillet)
- i. Hommage aux Chasseurs des 1^{er} et 4^{ème} Régiments (mardi 3 août)
- j. Cérémonie du souvenir à Pont-Brûlé et Eppegem (dimanche 27 août)
- k. VONÊCHE 2004 (samedi 4 septembre)
- l. Journées du Patrimoine (samedi 11 et dimanche 12 septembre)
- m. En principe, en septembre: :fastes et remises de Commandement au QG 7Bde Mec-2Ch.
- n. Dans le courant d'octobre, seconde excursion ANCAP (probable, mais pas certaine)

Aménagement de la cave ANCAP en salle d'exposition

Le complet aménagement de la cave en salle d'exposition n'a pu être mené à terme dans le délai prévu et être à 100% prête pour les Journées du Patrimoine et nos Noces de Rubis.

Toutefois l'état d'avancement des travaux était suffisant que pour permettre l'accueil de l'exposition sur les 12 Régiments de Chasseurs à Pied à l'aide d'un certain nombre de photos ainsi que la belle exposition philatélique organisée par notre ami Franz ROLAND. La Section Marine du Musée Royal de l'Armée avait quant à elle bien cerné le problème et

retraçait chronologiquement, photos et explications à l'appui, les liens qui se sont noués entre la Marine – les Chasseurs à Pied et la ville de Charleroi, depuis la création de notre Marine jusqu'à nos jours.

Merci à Dominique HENRARD et à son équipe.

Merci aussi à nos membres qui ont œuvré pour que cette cave puisse accueillir à temps et dans des conditions favorables cette Expo.

Souvenir, souvenir !

Notre ami Joseph VANDENBOSSCHE, milicien de la classe de décembre 1963 a fait son service militaire à la Compagnie C du 2^{ème} Chasseurs à Pied.

Via notre réseau Internet, il nous a envoyé plusieurs pages d'anecdotes et de souvenirs sur la période qu'il passa sous les armes.

Vu le nombre de pages, il n'est pas possible de les reproduire toutes en un seul Cor de Chasse, aussi je me contenterai de vous en narrer l'une ou l'autre dans ce Cor de Chasse ainsi que dans les suivants.

"Le 11 novembre – viré du lit"

Suite aux nombreux "virages", le Commandant HEDO (Commandant de la Compagnie C) avait averti les militaires de sa compagnie qu'il interdisait désormais que l'on "vire" quelqu'un de son lit. En cas de non respect de cette directive, des jours "d'arrêts de quartier" sanctionneraient les "vireurs". Or il faut savoir qu'entre amis, les virages étaient courant. Quelques jours plus tard, soit le 11 novembre, après la sonnerie au clairon de "l'extinction des feux et lumières", on me vire de mon lit ! Histoire de faire paniquer un peu les copains et vireurs, je reste à terre sans bouger. Quelques instants se passent et les autres commencent à s'in-

quiéter et à me demander si j'allais bien ?

Je reste silencieux ... la lumière s'allume et les copains s'approchent de moi pour voir ce qui se passe !

Merde, dit l'un d'eux : "il saigne à la tête !". Je ne bouge pas et reste silencieux malgré l'envie de rire qui me gagne.

Autour de moi, la panique gagne les vireurs et c'est alors que je sens quelque chose de chaud qui coule sur mon visage. Aussitôt, fini de faire le mort et je porte la main à la tête et la regarde. Elle est pleine de sang ... mon sang. En tombant, je m'étais cogné la tête sur le coin de mon armoire. L'officier de garde étant prévenu, je suis transporté à l'infirmerie où le médecin de service de la gendarmerie me soigne et me gratifie de deux points de suture.

Vu la tournure de l'événement, panique dans une certaine chambrée de la Cie C en raison des menaces faites par le Cdt HEDO.

Questionné sur les circonstances de "l'accident" et de la forte probabilité que celui-ci résultait d'un virage, j'affirmais que j'étais seul en cause et que c'est par une maladresse de ma part que j'avais heurté le coin de mon armoire.

Soupir de soulagement dans cette même chambrée qui dès le lendemain, venait à l'infirmerie visiter le grand blessé que j'étais, pour le remercier de ne pas les avoir trahis et me congratuler d'un gros paquet de chocolat ainsi que de biscuits ... chapardés à la cuisine troupe.

MORALITE : On ne trahit pas ses copains et/ou collègues, sinon on n'est pas digne de leur confiance et de leur amitié.



Esprit, Traditions et Souvenir

Au 3^e Chasseurs à Pied

Monsieur Alexandre DISY, Président de la Fraternelle Royale des 3^e, 6^e, 9^e et 12^e Chasseurs à Pied nous a transmis une série de photos dont nous avons sélectionné les suivantes :

-Un défilé sur le Boulevard Albert 1^{er} à TOURNAI en 1937 avec le drapeau du 3 Ch porté par le Lieutenant JORISSEN.



Une vue du "P'tit Chasseur", monument aux morts des 3^e, 6^e, 9^e et 12^e Chasseurs dans la caserne du 3Ch Quartier Général Baron RUCQUOY à TOURNAI. Depuis peu, ce monument a été déplacé au sein du quartier.



Au 6è Chasseurs à Pied

Toujours grâce à Monsieur DISY nous vous présentons le drapeau du 6è Chasseurs (porté par le Lieutenant Emile QUIVY) salué par le Roi Albert 1^{er} au cours d'une cérémonie sur le front de l'YSER en 1917.



Un peu d'Histoire de Chasseurs à Pied

A la demande de certains soulevons un peu un coin de voile de l'Histoire des Chasseurs à Pied.

"La contribution des Chasseurs à Pied à l'expédition du Mexique"

En 1864, l'Empereur MAXIMILIEN et son épouse l'Impératrice CHARLOTTE (fille du Roi des Belges, Léopold I^{er}), firent appel à des volontaires belges pour défendre leur trône du Mexique.

De nombreux officiers, sous-officiers et soldats des Régiments de Chasseurs à Pied firent partie du corps expéditionnaire placé sous le commandement du Général Baron VANDERSMISSEN.

Les principaux combats que ce corps eu à soutenir furent ceux :

- ☛ De TACAMBARO, le 11 avril 1865, où nos combattants cernés par une force de 3000 hommes, opposèrent une résistance acharnée pendant plus de cinq heures.
- ☛ De la LIMA, le 16 septembre 1865.
- ☛ De Marina, le 16 avril 1866
- ☛ De CHARCO-REVANDO, le 18 avril 1866.

Au camp de Bourg-Léopold, se dresse un monument qui commémore la victoire de TACAMBARO.



Harmonie des Chasseurs à Pied

Dans notre Cor de Chasse N° 122, nous vous donnions le programme des activités musicales de l'Harmonie. Comme il s'agit d'un planning, et donc susceptible de modifications, nous vous demandons de le compléter en y ajoutant les activités suivantes :

Mercredi 03 septembre à 17hr, départ de la caserne Trésignies pour la commémoration de la Libération de la ville de Charleroi en 1945.

Samedi 20 septembre à 14hr45, sur le parking de l'Hôtel de ville de Marcinelle, concert de marches..

Samedi 27 septembre à 15hr30, Fête de la Batellerie – Quai de Marchienne au Pont.

Samedi 6 décembre et dimanche 7 décembre : concerts donnés par l'Harmonie en France (Epinal le 6 et Nancy le 7)

Le banquet de Sainte Cécile de l'Harmonie est prévu le 22 novembre au restaurant "Le Fin Palais" à Jumet.



Comment est née la "Sonnerie aux morts"

Monsieur RAYAIS est Français, il était membre de la Musique du 2^{ème} Chasseurs Portés (puis Mécanisés), régiment dissout depuis plusieurs années mais avec lequel le 2^{ème} Chasseurs à Pied était jumelé.

Monsieur RAYAIS est l'un de nos fidèles et c'est à lui que nous devons l'article qui va suivre.

"Ce dialogue se passe à Paris, aux Invalides, un matin de l'année 1930 entre le Général GOURAUD, Gouverneur Militaire de Paris et le Commandant Pierre DUPONT, Chef de la Musique de la Garde Républicaine de Paris.

- Monsieur le Gouverneur ...
- Bonjour DUPONT. Asseyez-vous.
- Lorsque j'assiste à une cérémonie militaire américaine, je remarque que la minute de silence est précédée d'un appel de clairon saisissant. N'avons-nous pas, dans notre répertoire militaire, une sonnerie répondant au même besoin ?
- Pas à ma connaissance, Monsieur le Gouverneur.
- C'est bien regrettable. Ne pourriez-vous aviser ?
- Je vais m'y employer, Monsieur le Gouverneur.
- Merci !



La sonnerie fut exécutée la première fois, le 14 juillet 1931, lorsque la flamme sous l'Arc de Triomphe fut ranimée en présence de Monsieur MAGINOT, Ministre de la Guerre. Ce dernier ne manifesta aucune réaction, tandis que l'année suivante, Monsieur BONCOIN, nouveau Ministre de la Guerre, en félicita son auteur et lui annonça qu'il rendait cette sonnerie réglementaire. Sonnerie qui émeut toujours ceux qui l'entendent.

Le coin de la philatélie



Les enveloppes et les timbres personnalisés édités à l'occasion de notre 35^{ème} anniversaire sont toujours disponibles

Le prix du set est toujours fixé à 3 €, et la réservation est toujours à adresser à

Monsieur Franz ROLAND (Tel privé : 071/45.98.24)

Paiement au compte : 001.1241041.02

Pour rendre hommage aux Roi Baudouin et Albert II, à l'occasion du 10^{ème} anniversaire du décès du Premier et de l'accession au Trône de Second, un feuillet souvenir spécial multicolore, philatélique et bilingue est émis pour la circonstance.

Ce feuillet portera l'effigie de nos deux rois en uniforme de général et portera le timbre-poste spécial émis le 9 août 2003 à l'effigie des deux rois ainsi que l'oblitération spéciale apposée par la Poste au Musée Royal de la Dynastie, Hôtel Bellevue, à Bruxelles.

Le feuillet philatélique n'est disponible que par commande adressée au:

Commandant e.r. MOONS Pierre
Tarwestraat, 15
8400 OOSTENDE
Tél : 059/43.82.53

En versant la somme due au compte "000-0854280-01.

Veuillez indiquer sur le virement la mention "Rois" ainsi que le "Nombre d'exemplaires".

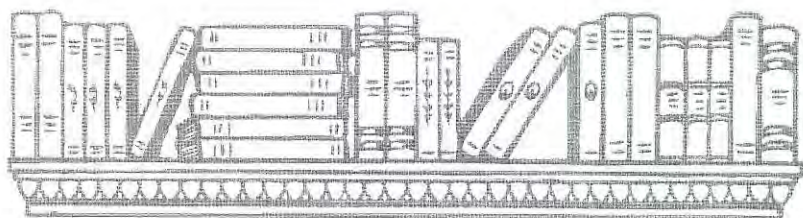
L'envoi est réalisé depuis septembre 2003.

- Prix du feuillet souvenir: : 5,00 €
- Frais d'envoi: -en Belgique : 2,25 €
-à l'étranger : 2,75 €

Don pour le Musée

- Nous tenons à remercier Madame CREPIN de Couillet pour les dessins de "Jeanne Aubry" offerts à notre musée.
- Nous remercions l'Adjudant Alain TILMAN du QG 7 Bde Mec – 2 Ch pour les deux diplômes datant de la période du "tirage au sort" offerts par sa famille. Nous lui demandons de transmettre nos remerciements aux généreux donateurs.
- Monsieur NITELET, Président du Comité de liaison des Associations Patriotiques de CHARLEROI nous a confié les souvenirs suivants que lui avait remis Monsieur DEGRE Marcel, Président de la Section Hainaut de la Fraternelle de la 5^{ème} Brigade MERCKEM (Brigade d'Irlande) une photo ainsi que des médailles du Général LONAY. De même, nous avons reçu divers écusson sur bois de cette même fraternelle ainsi que de la Royal British Legion – de la ville et du District Council d'Armagh. Enfin la charte de jumelage entre la Section Hainaut et la Royal British Legion nous a également été offerte. Pour rappel, c'est des différents bataillons de cette Brigade que sont issus les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Chasseurs à Pied à l'issue de la seconde Guerre Mondiale. Ces différentes pièces trouveront une place dans notre musée ainsi que dans notre (bientôt terminée) salle d'exposition.
- Merci à Monsieur JAUMAIN, ancien tambour-major de l'Harmonie des Chasseurs à Pied, de nous avoir confié d'anciennes tenues qui étofferont notre musée.
- Notre ami Dominique HENRARD nous a fourni copie d'articles de revues relatifs à PONT-BRULE.
- Madame HENS nous a offert les distinctions honorifiques de son mari volontaire de guerre à la 4^e Brigade d'Infanterie STEENSTRAETE.

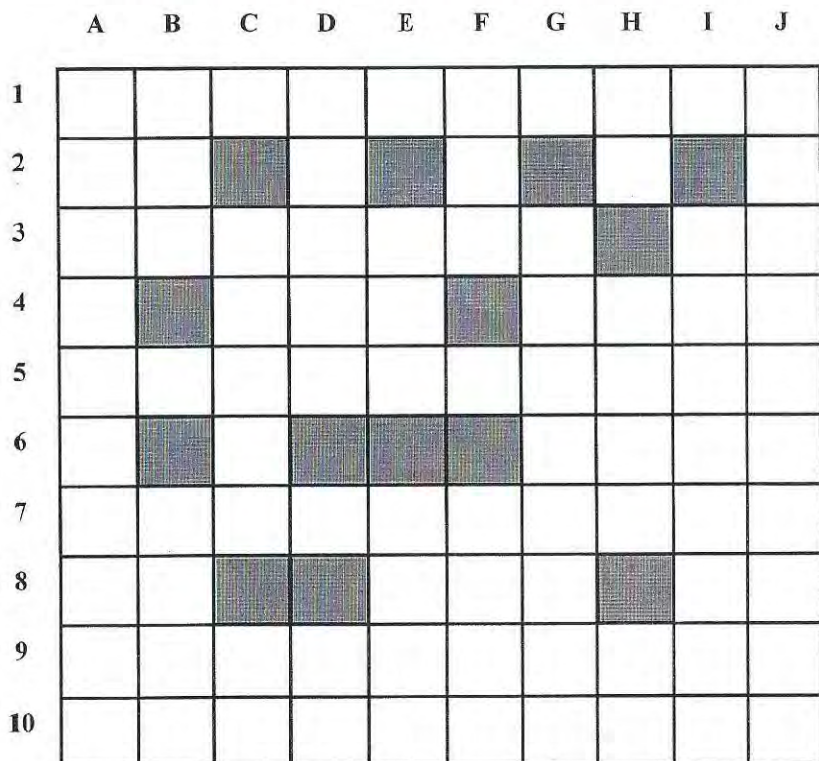
- Madame G.VERHOOFSTAED nous a offert un nécessaire à coudre, distribué par la Reine Elisabeth dans les tranchées de l'Yser en 14-18.
- Monsieur TOURNEUR nous a offert toute une série de journaux et documents relatifs à la guerre 1940-1945.



Mots Croisés

- Avant de vous présenter notre nouvelle grille, nous tenons à nous excuser auprès de celles et de ceux qui se seront arrachés les cheveux pour trouver une solution aux mots croisés du précédent Cor de Chasse . . . un certain "copier – coller" à l'ordinateur à tout simplement "foiré" et pas de la faute à l'ordinateur !

MOTS CROISES



HORIZONTAL

1. "Le Trésignies" par exemple
2. Pouffé
3. Sa patrie est UR - Ce n'est que du carburant
4. Blanche, elle est naïve - Circonstance fortuite
5. N'existent pas à notre Marine
6. Joyeux
7. Déplacé par un quelconque moyen
8. Femme vache - Récipient de laboratoire - Voyelles
9. Ancien marin
10. Ils cherchent à plaire

VERTICALEMENT

- A. Comme certains verbes
- B. C'est la vie à l'envers - Il a son tour
- C. Dupa - C'est la même chose
- D. Es agréable - Sifflé
- E. Interjection - C'est du faux marbre
- F. Attacha - Va avec Buda
- G. Crie comme une caille
- H. Participe passé d'un auxiliaire - Chemin de fer à l'envers - Les mêmes qu'au 8 horizontal
- I. A ses grenouilles
- J. Ils aguisent les couteaux

Solution page 35

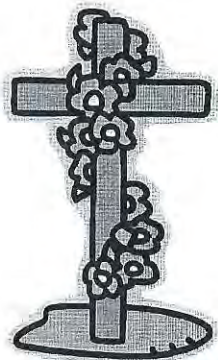
IN MEMORIAM

- ✠ On nous communique le décès de monsieur DEPAEPE Willy. A la famille et à ses proches, nous présentons nos sincères condoléances.
- ✠ Monsieur Gustave WARMONT, membre d'Honneur de notre amicale et Adjudant d'honneur du 2ème Chasseurs à Pied est décédé en juillet.

Ce 31 juillet il s'en est allé pour le grand voyage. Durant plus d'un demi-siècle il fut, non seulement, une figure marquante de la vie de Charleroi, mais surtout, en ce qui nous concerne, un grand ami et mécène des Chasseurs à Pied et de notre amicale.

Pour tous ce que tu as fait pour nous, cher ami Gustave, nous te disons merci, car avec toi disparaît un grand ami et mécène des Chasseurs à Pied.

- ✠ Monsieur Willy SERON, ancien bourgmestre de DAMPREMY, Echevin Hre de Charleroi et membre d'honneur de notre amicale est décédé. A sa famille et ses proches, notre amicale présente ses sincères condoléances.



SOLUTION

MOT CROISES

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	T	O	R	P	I	L	L	E	U	R
2	R	I		L		I		U		E
3	A	B	R	A	H	A	M		B	P
4	N		O	I	E		A	L	E	A
5	S	O	U	S	M	A	R	I	N	S
6	I		L				G	A	I	S
7	T	R	A	N	S	P	O	R	T	E
8	I	O			T	E	T		I	U
9	F	L	I	B	U	S	T	I	E	R
10	S	E	D	U	C	T	E	U	R	S

Editeur responsable : Paul BASTIN - 161, Avenue VANDERVELDE - 6200 BOUFFIOLX
Secrétariat : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1E Av. Gal Michel - 6000 Charleroi

TIMBRE

**TRIMESTRIEL
DEPOT CHARLEROI X**

Site Web
[HTTP://www.chasseurs-a-pied.com](http://www.chasseurs-a-pied.com)
E-Mail
Ancap@chasseurs-a-pied.com



Retour éventuel : Musée des Chasseurs à Pied
Adresse ci-dessus

